



F. REIDE, 10, rue de Solférino
CCP : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10
Téléphone : INV. 64-67

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

Des crédits pour les salaires !

La grève d'avertissement du 27 mars, suivie par la totalité des personnels techniques et administratifs du C.N.R.S., a affirmé ce nouveau l'urgence des mesures à prendre concernant nos salaires.

La revendication de l'Intersyndicale : 50 % minimum pour tous sans distinction d'individu, de catégorie ou de discipline, reste toujours l'objectif à atteindre.

Le Secrétariat d'Etat au Budget ne veut prendre en considération ni notre revendication de 50 %, ni les propositions du Secrétariat d'Etat à la Recherche Scientifique, et veut subordonner à une refonte de notre Statut toute augmentation de salaire éventuelle.

L'expérience déjà longue, que nous avons de rélaboration d'un Statut (ou même de simples modifications à un statut existant) nous conduit à penser que c'est là pour le Budget, une manière de gagner du temps et de repousser très loin la solution pourtant urgente du problème des salaires au C.N.R.S.

La revendication de l'Intersyndicale tient compte de ce caractère d'urgence ; nous ne pouvons accepter que ne soient envisagées que des mesures qui ne pourraient intervenir avant des mois, voire des années.

C'est ce que l'Assemblée du personnel a unanimement décidé, l'après-midi du 27 mars en fixant aux pouvoirs publics un nouveau rendez-vous. Si rien de positif n'est

Il n'y a pas d'argent pour la Recherche Scientifique, mais la guerre d'Algérie coûte deux milliards par jour.
Nous voulons la paix en Algérie.

intervenir d'ici le 23 avril, une grève de 48 heures est prévue pour les 22 et 23 avril.

Les assemblées tenues pendant la journée de grève d'avertissement ont donc manifesté la volonté de voir prendre des mesures urgentes, mais aussi, elles ont affirmé la vigilance du personnel concernant le contenu d'éventuelles modifications profondes à notre Statut.

Derrière les menaces existantes de discrimination entre catégories, voire entre professions (les ingénieurs, les ouvriers, les administratifs pourraient être écartés du Statut, et avoir chacun un sort particulier), il faut craindre des discriminations entre les disciplines des sciences « exactes », et les disciplines des sciences « humaines ».

Notre syndicat a toujours dénoncé cette discrimination qui est une vieille idée des milieux d'affaires et d'industrie, lesquels méprisent la Recherche fondamentale et n'ont pour objectif que la réalisation de profits immédiats.

Le personnel n'acceptera pas que soit porté atteinte à l'UNITE du C.N.R.S. et à son ROLE, « accroître et multiplier dans tous les domaines de connaissance humaine, les centres de recherche ».

A leur place, quelquefois modeste mais toujours indispensable, les techniciens et administratifs réclament les VRAIS moyens de développer la Recherche :

Des CREDITS, et en premier lieu des crédits pour les salaires, associés à la GARANTIE d'une Recherche fondamentale puissante et libre.

A. CHANCONIE.

VIVE LE 1^{er} MAI

Depuis près de 70 ans, les travailleurs du monde ont fait du 1^{er} mai leur journée internationale de lutte.

Chaque année, en toutes circonstances, la classe ouvrière a maintenu sa grande tradition.

Le 1^{er} mai est devenu ainsi la manifestation de la solidarité et de la fraternité internationales des travailleurs, l'occasion solennelle pour la classe ouvrière d'affirmer sa force, de resserrer la cohésion de ses rangs et d'agir pour ses revendications et ses intérêts vitaux.

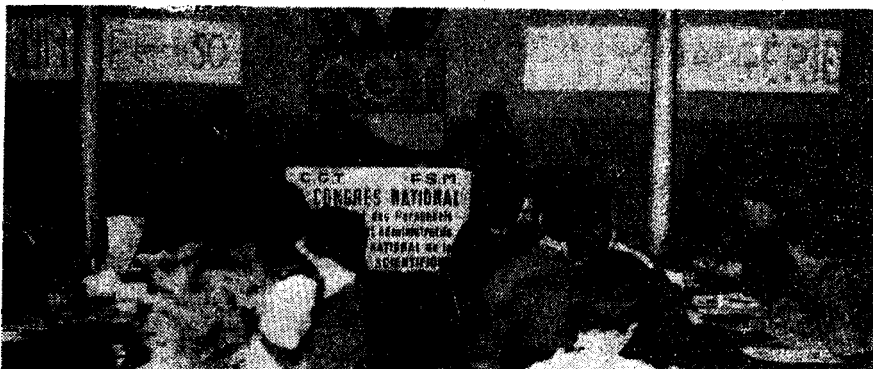
Fidèles à cette tradition, nous vous appelons à préparer un puissant 1^{er} mai.

Un grand mouvement revendicatif se développe, marqué de grèves puissantes, d'actions nombreuses. Il exprime la volonté unanime des travailleurs de défendre leurs conditions d'existence et leur refus de payer les conséquences de la guerre d'Algérie.

Au C.N.R.S., où nous avons constamment mené les luttes dans un coude à coude fraternel, adhérents de la C.G.T., de F.O., de la C.F.T.C. et inorganisés, préparons dès à présent un grand 1^{er} mai d'unité.

Vive le 1^{er} mai !

Vive l'unité de la classe ouvrière !



Une séance de notre Congrès (lire le compte rendu en page centrale).

LUTTER POUR

- La défense de nos conditions de vie et de nos laboratoires
- La sauvegarde des libertés
- La Paix en Algérie

3 MOIS D'ACTION

● 29 JANVIER. — Journée revendicative. Assemblée du Personnel à Paris. Délégation auprès des pouvoirs publics et conférence de presse.

● 8 FEVRIER. — Entrevue de l'Intersyndicale avec le Directeur du C.N.R.S., au sujet de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale, des œuvres sociales et des projets d'augmentation de salaire que le C.N.R.S. a l'intention de demander pour les techniciens au Secrétariat d'Etat à la Recherche.

● 11 FEVRIER. — Entrevue au Secrétariat à la Recherche (M. Mascomère).

● 25 FEVRIER. — Entrevue au Secrétariat à la Recherche (MM. Mascomère et Chauvet).

● 1^{er} et 2 MARS. — III^e Congrès de notre Syndicat.

● 10 MARS. — Assemblée du Personnel qui décide 24 heures de grève pour le 27 mars.

● 12 MARS. — Entrevue avec M. Lemerle (Inspecteur des Finances qui termine son enquête sur le C.N.R.S.).

● 13 MARS. — Journée de Défense de l'Université et de la Recherche.

● 18 MARS. — Meeting au Vel' d'Hiv' pour la défense des libertés démocratiques, pour la paix en Algérie, contre la saisie de journaux et de livres, contre le fascisme. Participation officielle à ce meeting de la C.G.T. à côté de différentes organisations de gauche.

● 26 MARS. — Entrevue au Budget (M. Granier demande d'arrêter la grève du lendemain à midi).

● 27 MARS. — Grève de 24 heures. L'Assemblée du Personnel, le matin, décide de ne pas céder au chantage du Budget et de poursuivre la grève. Délégations auprès des pouvoirs publics et des parlementaires. L'Assemblée du Personnel de l'après-midi décide le principe d'une grève de 48 heures les 22 et 23 avril si rien d'effectif n'est intervenu d'ici là.

● 27, 28, 29, 30 MARS. — Congrès de l'Union Départementale C.G.T. des Syndicats de la Seine. Participation et intervention de notre Syndicat.

● 1^{er} AVRIL. — Grèves (S.N.C.F., R.A.T.P., Services Publics, Fonctionnaires). Actions unitaires diverses dans nos établissements.

Faisons des 22 et 23 avril
deux grandes journées de lutte !

Le III^e Congrès, réuni à Paris les 1^{er} et 2 mars 1958, constate que l'aggravation et l'extension de la guerre d'Algérie créent une situation catastrophique morale et matérielle pour l'ensemble du pays.

La continuation de cette guerre (qui coûte 2 milliards par jour), fait que sont sacrifiés des secteurs vitaux du pays tels que l'Ecole et l'Université.

La politique d'austérité, qui découle de la continuation de cette guerre, empêche la réalisation des légitimes revendications des travailleurs en général, et de ceux de la fonction publique en particulier.

Les résolutions du XXXI^e Congrès de la C.G.T., préconisant l'unité d'action et l'unité syndicale, sont toujours aussi valables ; cette unité est le principal facteur qui pourra conduire à une politique conforme à la volonté populaire exprimée lors des élections du 2 janvier 1956.

I. — L'ACTION REVENDICATIVE.

Le Congrès réaffirme la justesse de la revendication d'augmentation de 50 % sans distinction d'individu, de catégorie et de discipline.

Il exige l'augmentation des crédits d'équipement et de fonctionnement nécessaires à la bonne marche et au développement du C.N.R.S.

Il demande l'augmentation en nombre des personnels du C.N.R.S. l'augmentation des chercheurs et d'un nombre proportionnel de techniciens. Le nombre des techniciens doit être tel qu'il permette un travail efficace.

Il exige également des aménagements au statut :

- Création d'une Commission Technique Paritaire ;
- Stabilité de l'emploi ;
- Facilités d'avancement et, en particulier :
 - création automatique du poste lorsque le contractuel change de catégorie ;
 - passage automatique à la catégorie supérieure lorsque le contractuel a atteint le plafond de sa catégorie ;
 - pas de limitation à deux, aux changements possibles de catégories au cours d'une carrière ;
- Obtention d'indemnités particulières (isolement, travaux dangereux, frais de mission et de déplacement, indemnité de logement) ;
- Création d'une Commission d'hygiène et de sécurité du travail ;
- Amélioration du régime des retraites ;
- Extension aux techniciens de province de la prime de transport accordée à Paris ;
- Suppression des abattements de zone ;
- Crédits décents pour le Comité d'Action et d'entraide Sociale (1 % minimum de la masse globale des salaires).

II. — L'ACTION AVEC L'EDUCATION NATIONALE.

Le Congrès réaffirme la nécessité :

a) De l'appartenance du C.N.R.S. à l'Education Nationale (qui est une garantie de son indépendance et préserve la recherche fondamentale) ;

b) De son indépendance vis-à-vis des intérêts privés, et de sa non-utilisation à des fins militaires. Il s'élève contre la fabrication des armes nucléaires.

Le Congrès est convaincu de la nécessité de l'action avec les autres personnels pour la défense de l'Université en général et de ses différents secteurs (primaire, secondaire, technique, supérieur et recherche).

Notre base de travail : la résolution du Congrès

Il décide de s'associer à toutes les actions de défense de l'Université. Il décide également la participation active du syndicat à la vie de la F.E.N. - C.G.T.

III. — L'ACTION AVEC LA FONCTION PUBLIQUE.

Le Congrès se félicite que les personnels du C.N.R.S. soient devenus de plus en plus conscients de la nécessité de lutter avec la fonction publique.

Il se félicite des actions entreprises dans l'unité de toutes les fédérations (U.G.F.F., F.O., C.F.T.C., F.E.N.).

Il demande que ces actions soient continuées, dans l'unité, pour

l'obtention de l'application de l'article 32 du statut de la fonction publique.

Il s'élève contre l'exclusion de l'U.G.F.F. des discussions avec les pouvoirs publics.

IV. — L'ACTION POUR LA PAIX.

Le Congrès demande que la paix soit faite en Algérie. Il s'élève :

a) Contre la violation des libertés individuelles et contre les tortures. Il demande en particulier l'établissement des responsabilités et des sanctions contre les coupables dans l'affaire Audin ;

b) Contre les sanctions prises à Bellevue à l'encontre des personnels sortis manifester le 17 octobre pour la paix en Algérie ;

c) Et, d'une façon plus générale, contre l'installation en France de rampes de lancement et contre le pool des cerveaux.

CONCLUSION

Nos tâches essentielles sont :

1° La lutte pour nos revendications et l'amélioration du statut, et la continuation de l'unité d'action avec l'intersyndicale des personnels techniques et administratifs.

2° L'élargissement et le renforcement de l'unité avec tous les personnels des laboratoires, chercheurs, ouvriers d'état, techniciens de l'enseignement supérieur, membres de l'enseignement supérieur, etc.

3° La participation à une activité nouvelle de la F.E.N.-C.G.T., qui doit être pour nous le lien commun des actions unies avec le personnel de l'Education Nationale.

4° La lutte dans l'unité avec tous les personnels de la fonction publique.

5° La liaison avec tous les organismes de recherche publics et semi-publics.

6° L'étude d'une liaison avec les groupements internationaux scientifiques et, en particulier, la F.M.T.S.

7° L'intensification de l'action pour la paix en Algérie et la participation à toutes les actions engagées pour la paix (contre les rampes de lancement, par exemple).

8° La lutte pour la défense des libertés individuelles et syndicales, et en particulier la préservation du droit de grève des fonctionnaires.

Les débats de notre Congrès

Un 3^e Congrès, c'est déjà le commencement d'une habitude.

Les délégués y apportent peut être moins d'enthousiasme et de naïveté aussi, qu'au premier, où nous étions, au fond, tout étonnés de nous trouver pour la première fois réunis ; mais ils sont aussi plus exigeants sur la tenue des débats.

19 sections étaient représentées, et chaque délégué est intervenu avec le souci de ne pas donner seulement un compte rendu d'activité de sa section, mais aussi de prendre position sur les problèmes fondamentaux du moment.

En réalité, un Congrès comme le nôtre qui réunit, une seule fois par an, les délégués de province et ceux de la région parisienne, est la seule occasion où les provinciaux d'exprimer leurs propres préoccupations qui sont quelquefois un peu différentes de celles des Parisiens.

Libermann (Marseille), Dufos (Saint-Michel de l'Observatoire), Moat (Roscoff), Rieber (Strasbourg), se sont trouvés d'accord, non seulement pour réclamer

une action plus efficace du Syndicat pour la suppression des zones de salaires, pour donner des exemples de l'efficacité de l'action commune pour la satisfaction de revendications locales (logements, vacances, etc.), mais aussi sur une orientation un peu différente de la notion d'unité.

Le Congrès s'est tenu dans un moment où, sur le fond, la plate-forme revendicative n'était pas en cause : nous n'avons pas obtenu les 50 % pour tous, nous ne cesserons de nous battre pour les avoir, et l'unanimité des délégués a félicité nos camarades de la direction du Syndicat et de l'Intersyndicale, d'avoir obtenu déjà du secrétariat à la Recherche, une diminution de l'éventail prévu pour la prime (de 0 à 100 %, à 25 à 65 %).

Tous, nous sommes d'accord pour la défense de la Recherche, l'augmentation des traitements de la Fonction Publique et, d'une façon générale, pour l'utilisation des crédits pour la paix et contre la guerre en Algérie, les rampes de lancement et les armements atomiques, dont l'existence est inconciliable avec le succès de nos revendications.

Non seulement, nous sommes tous d'accord là-dessus, mais nous sommes tous d'accord de l'exprimer, même tout seuls si nos alliés des différentes intersyndicales ne nous suivent pas sur tous les points.

Nous sommes également tous d'accord sur le fait que l'unité doit être notre préoccupation première sans quoi, tout le reste n'est que paroles. L'unité entre techniciens, tel était le mot d'ordre de notre premier Congrès (et la permanence de notre Intersyndicale reste un exemple dont nous nous estimons soulevés, nous-mêmes, la valeur).

L'unité de tous les personnels du C.N.R.S., c'était là le mot d'ordre de notre 2^e Congrès, et il reste naturellement valable cette année, les événements ont marché. Nous nous trouvons devant le problème :

— D'une part, de l'unité de tous les personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (y compris les patrons) pour la défense de l'Université qui est notre bien à tous, et que nous n'avons cessé de défendre ;

— D'autre part, de l'unité de tous les fonction-

naires, des techniciens de tous les secteurs de recherche, et spécialement ceux des facultés des sciences qui font, à l'heure actuelle, un important effort d'organisation et que nous devons aider de notre expérience. C'est avec eux que nous devons donner un nouveau départ à la F.E.N.-C.G.T.

Ce sont ces problèmes : unité au sein des différentes intersyndicales, priorité d'un secteur sur l'autre, avenir du mouvement syndical (que sera la centrale unique ?) qui ont fait le fond des discussions passionnées, non seulement en séance, mais à l'heure du déjeuner et sur le trottoir de la rue de Solferino...

Notre camarade Bertou nous citait une des conclusions du Congrès des Electriciens et Gaziers, que nous pourrions faire nôtre : il faut que tous discutent des problèmes généraux avec autant de passion et de compétence que des questions particulières.

Efforçons-nous tous de faire encore des progrès dans ce sens, et rendez-vous à l'année prochaine !

A MOAT

JOURNÉE D'ACTION

Le jeudi 13 mars s'est tenue, sous la présidence de M. le Professeur Perès doyen de la faculté des sciences, une réunion dont le but était de démontrer publiquement la grande misère de tous les degrés de l'Enseignement et de la Recherche scientifique.

Le rapport du comité d'organisation, présenté par le professeur L. Schwartz, démontra que le sort de l'Université décide, pour une grande part, de l'avenir d'un pays, et que les investissements les plus productifs sont ceux par lesquels l'Université peut assumer sa tâche, et lança ce cri d'alarme, qu'en dépit de la grandeur de son passé culturel et scientifique, la France est engagée dès aujourd'hui sur la voie qui la conduirait au rang des pays sous-développés.

Tour à tour Ruff (F.E.N.), Vignaux (S.G.E.N.), Meyer (Chercheurs F.E.N.), Cossé (U.N.E.F.) intervinrent pour démontrer l'urgence des mesures à prendre pour chaque ordre : primaire, secondaire, technique, supérieur et Recherche.

Mme de Mamantoff, au nom de notre Intersyndicale (C.G.T., F.O., C.F.T.C.) lançait un appel à l'union de tous les syndicats pour défendre l'enseignement et la recherche.

C'est grâce à l'unité de tous les personnels, de tous les syndicats, de toutes les fédérations, qu'une action vigoureuse et efficace pourra être menée dans le pays, pour la sauvegarde des Ecoles, de l'Université et de la Recherche scientifique.

CHEMIN.

QUELQUES CHIFFRES

Aux U.S.A. et en U.R.S.S. : 1 enseignant pour 5 étudiants.

En Grande-Bretagne et en Allemagne Occidentale : 1 enseignant pour 8 étudiants.

En France : 1 enseignant pour 27 étudiants.

En France : 1 scientifique pour 4.750 personnes.

Aux U.S.A. : 1 scientifique pour 650 personnes.

Nombre de licenciés formés par an en sciences fondamentales :

En Italie : 51 pour 1 million d'habitants.

En Grande-Bretagne : 105 pour 1 million d'habitants.

En France : 41 pour 1 million d'habitants.

Répartition des Prix Nobel scientifiques :

Entre 1901 et 1918, sur 66 Prix Nobel, 10 sont des savants français (soit 15 %).

Entre 1919 et 1954, sur 123 lauréats, 5 sont des Français (soit 4 %).

Le dernier en 1935 (Irène et Frédéric Joliot-Curie).

En 1953, en France, 30 milliards ont été consacrés à la recherche militaire, 10 à la recherche atomique, 5 à la recherche dans l'Université, 4 au C.N.R.S. et 1 à la recherche médicale.

Pour 1958 et 1959, le C.N.R.S. avait demandé 9,5 milliards de crédits d'équipement. Les Finances en accordent 5. (La guerre d'Algérie coûte 2 milliards par jour.)

Nous voulons la paix en Algérie.

Les techniciens du C. N. R. S. en province

L'observatoire du Pic du Midi

Observatoire : établissement pour l'observation des phénomènes météorologiques et célestes ; exemple : « Un observatoire a été construit au sommet du Pic du Midi... »

Midi (Pic du), nom de deux montagnes des Pyrénées : le Pic du Midi de Bigorre (2.877 m.), au sommet duquel se trouve un observatoire, etc. Voilà, du moins, ce qu'enseigne le Petit Larousse.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces définitions à la symétrie subtile ? Rien, pas même l'altitude annoncée, le sommet du Pic ayant été mangé de plusieurs mètres pour les besoins de la Télévision française, qui, en revanche, édifie aux lieux et place une tour du plus charmant effet. Soyons justes : le Pic est toujours une montagne, et l'on y observe en effet quantité de choses amusantes, des rayons cosmiques de tout poil à la croissance des topinambours en haute montagne, en passant par la couronne solaire et la lumière zodiacale.

Mais ne parlons pas du travail scientifique au Pic, quantité d'articles fort documentés y ayant été consacrés ces derniers temps. Parlons plutôt de la réalité humaine, de cet « esprit du Pic », trop souvent masqué pour les touristes et même pour ceux qui n'y ont travaillé que quelques jours par une tapageuse couleur locale qui fait, par contre, le bonheur du journaliste.

Le Pic, c'est tout à la fois un monastère et une pension de famille pour messieurs, une usine et un chantier de haute montagne, une toute petite ville où chacun se connaît, et un très grand laboratoire.

Le Pic, c'est aussi l'endroit où l'on est assuré de trouver, à quelque heure que ce soit, quelqu'un en train de faire son travail, sans contremaitre, sans fiche de pointage et sans bruit, car d'autres dorment. Avec un peu de chance, on peut même rencontrer un astronome... Les êtres affligés d'insomnie seront donc sûrs, ici ou là, d'avoir quelqu'un sous la main pour leur faire la conversation... ou pour les flanquer à la porte si la manipulation est délicate ; dans ce cas, ils n'auront qu'à monter à la cuisine, espèce de terrain neutre où, de 0 à 24 heures, ceux qui ont fini et ceux qui n'ont pas commencé, ceux qui tombent de sommeil et ceux qui se réveillent, viennent se retrouver autour d'un bout de pain arrosé de bière ou de café.

Le Pic est aussi, et ce n'est pas accessoire, le pays où il vaut mieux ne pas monter les escaliers quatre à quatre et ne pas secouer les bouteilles de bière avant usage... la pression n'est ici que de 540 mm. de mercure, au lieu des 760 d'en bas.

Le Pic, c'est enfin la solidarité pas tapageuse, certes, mais réelle, qui unit tous ses habitants, du professeur de Fac au sans grade, du chercheur renommé à « l'homme de service », comme disent avec élégance et doigté les documents officiels ; solidarité et amitié qui prennent leur source dans la conscience qu'a chacun de servir à quelque chose, de jouer sa partie sans couacs dans ce grand concert. Ceux qui se croient au-dessus des servitudes de la vie en commun, les prétentieux, les gonflés d'eux-mêmes ne font pas de vieux os ici : la collectivité, dont ils se sont coupés, les expulse et les isole.

Cet esprit se reflète, si l'on peut dire, dans l'habillement, d'une simplicité de bon aloi qui confine parfois à la crasse. N'y voyons nulle démagogie de la part des intellectuels : bien des travaux ici n'imposent pas la tenue de soirée, du ravitaillement à remonter de la « gare » aux appareils à réparer et la montée au Pic était, il n'y a pas si longtemps, beaucoup plus qu'une simple excursion.

Et le charme idyllique de la vie au Pic, vue à travers certains reportages du moins, ne doit pas faire oublier ceux qui, sans chauffage, parfois sans manger, passaient, à trois ou quatre, la Noël et le Jour de l'An, en attendant que la tempête daigne se calmer. Il ne doit pas nous faire ignorer le sort de nos collègues techniciens du C.N.R.S. Songeons qu'ils n'ont statutairement aucun droit à un roulement et que s'ils peuvent descendre tous les quinze jours (quinze jours en bas, quinze jours en haut), par exemple, ce n'est que grâce à la compréhension de leurs patrons. Ils n'ont aucun repos complémentaire en bas, et pour six mois et plus parfois passés là-haut, ils ne touchent pas un sou de plus qu'un collègue parisien. Que dis-je ? Ils touchent moins, beaucoup moins, avec les abattements de zone.

C'est pourquoi les techniciens du C.N.R.S., avec leur syndicat C.G.T., réclameront pour leurs camarades de montagne :

1° L'officialisation par le statut du droit au roulement, hebdomadaire ou bimensuel ;

2° La création d'un repos complémentaire de deux jours par semaine passée au Pic s'ajoutant à la récupération des jours fériés déjà dans le statut ;

3° La suppression définitive et rigoureuse de tout abattement de zone, camouflé ou non.